

7 OCT. 1964

Les budgets familiaux africains

J. Binet

LA documentation sur les budgets familiaux des africains commence à s'étendre. Il va être possible de rechercher s'ils adoptent pour l'organisation de leur vie économique familiale des normes originales.

Jusqu'ici on s'est contenté de qualifier les économies des pays d'outre-mer de « sous-développées ». On suppose implicitement que, dans tous ces pays, la vie économique est conçue sur les mêmes normes que la nôtre. La seule différence avec l'économie européenne serait une moindre activité. L'idéal de tous ces peuples serait d'atteindre un niveau de production analogue au nôtre en adoptant nos structures économiques et nos motivations.

Et, pourtant, les difficultés éprouvées par le monde agricole européen pour passer de l'économie d'auto-consommation à l'économie de marché auraient dû nous montrer qu'il y avait entre ces types d'économie des différences sérieuses. Jusqu'à présent, dans les pays d'outre-mer, la documentation économique ne laissait rien supposer de ces difficultés d'adaptation. Les chiffres relatifs aux exportations ou aux importations ne trahissent aucun malaise. Peut-être les chiffres relatifs à la circulation fiduciaire laissent-ils deviner une économie étrangement conçue ? Mais les budgets familiaux, véritables instruments d'exploration, vont nous donner une vue plus exacte de la situation. Ils reflètent en effet toute la vie économique locale et en outre, ils sont liés aux structures sociales et psychologiques des populations.



En 1954, interrogeant rétrospectivement des familles sur leurs moyens d'existence, j'avais réuni 400 budgets camerounais. Dans une zone à peu près homogène, des villages avaient été choisis, près et loin des routes, en terroirs réputés riches et pauvres. Les diverses couches de la population — souvent la totalité — avaient été interrogées. En 1956, des familles déjà visitées ont été de nouveau questionnées. La même année, dans le Nord, je pus enquêter selon les mêmes méthodes dans 5 villages et récolter 96 budgets concernant au total 620 personnes.

De son côté, le service des statistiques a organisé des enquêtes très complètes et très détaillées, avec relevé quotidien au Mali, dans le Sud de la Côte d'Ivoire, en Oubangui et au Sénégal. Je me suis efforcé ici de reprendre, pour les comparer, tous ces documents, en m'appuyant surtout, je m'en excuse, sur ceux que j'avais moi-même réunis et dépouillés.

A. — La vie économique à travers les budgets familiaux

1) *Y-a-t-il une économie de traite ?*

Le flux de monnaie montre bien que la vie économique est très peu homogène au long de l'année. Cela peut s'expliquer par le caractère brutalement tranché des saisons. L'absence totale de pluie pendant certains mois interdit absolument toute activité agricole. D'où un ralentissement de l'ensemble de la vie économique. La remarque n'a rien d'original, mais les budgets familiaux nous rendent la chose plus sensible. Surtout dans les régions où une seule récolte apporte aux agriculteurs leurs seules disponibilités monétaires.

Il en est ainsi dans l'Oubangui où le coton fournit 72 % des recettes, dans le Sud Cameroun, avec le cacao. Dans le sud de la Côte d'Ivoire, chez les Agni de Bongouanou, la situation est assez comparable puisque le café fournit 52 % des recettes et le cacao 38 %.

On voit cependant, dans certains cas, les recettes se diversifier. Tout d'abord, lorsque le produit principal se vend mal, les petites spéculations prennent de l'importance, soit que le cultivateur y consacre plus de soin, soit que les

chiffres prennent plus de relief dans une baisse générale des revenus.

J'ai pu observer ce phénomène en 1956 dans le Sud Cameroun : les cours du cacao étant défavorables, ce produit ne fournissait plus que 55 % des recettes, et l'on voyait apparaître des rubriques qui jusque là passaient inaperçues : produits vivriers, petits élevages, par exemple.

Mais la variété dans les recettes semble également caractéristique de certains pays pauvres où la vie d'échanges est ancienne. Par exemple, dans la vallée du Sénégal étudiée par la mission socio-économique du Sénégal, la multiplicité des sources de revenus est remarquable : un seul des dix postes de recettes dépasse 15 % de l'ensemble. La vente des produits agricoles fournit 9,5 %, l'élevage 12 %, la pêche 13 %, l'artisanat 12 %, les bénéfices commerciaux 12,5 %, le salaire 4 %, les pensions 8 %, les revenus des migrations 19,5 %. On retire une impression analogue de l'étude des budgets familiaux dans le delta central nigérien.

Contrairement au schéma habituellement proposé, nous sommes donc amené à constater que les sources de revenus peuvent être variées. Malheureusement, ce fait est surtout sensible dans les régions pauvres.

Contrairement aux théories admises encore, nous constatons l'existence de circuits économiques internes d'une assez grande importance.

Les habitants du Nord Cameroun font appel au marché intérieur pour satisfaire 65 % de leurs besoins. Les cultivateurs du Soudan, zone traditionnelle du delta nigérien, effectuent de même 62,2 % de leurs dépenses sur le marché intérieur, leurs voisins colons de l'Office du Niger, 61,9 %. A Bongouanou, le circuit intérieur absorbe 62 % des dépenses. Dans le Sud Cameroun, même dans une année de prospérité comme 1954, il en absorbait 58 %. Seuls les cantons cotonniers de la République Centrafricaine ont une vie économique intérieure réduite. En effet, 36 % seulement de dépenses sont faites sur le marché local.

Dans une certaine mesure, le marché local fonctionne pour remplacer le marché mondial. Il fournit aux consommateurs des produits susceptibles de remplacer les produits importés. Malheureusement, il ne s'agit pas d'une

concurrence véritable, ce sont des produits analogues, mais non semblables. Dans le Sud Cameroun, par exemple, les cultivateurs achètent du poisson fumé de production locale ou bien du *stock fish* importé d'Europe. Dans le Nord Cameroun, ils choisissent entre poteries de fabrication indigène et ustensiles émaillés importés.

Les produits importés sont plus recherchés, plus commodes, plus « élégants ». C'est seulement faute de disponibilités monétaires que la clientèle s'adresse à l'artisanat local ; elle préférerait acheter des produits d'importation.

Les besoins sont donc satisfaits, mais, du point de vue psychologique, médiocrement satisfaits. Néanmoins, l'importance de l'artisanat local mérite d'être soulignée puisqu'il permet la satisfaction à bas prix de certains besoins.

2) *Les circuits non monétaires.*

La vie économique vue à travers nos budgets nous paraît donc plus complexe que l'économie de traite souvent décrite. La monoculture n'est pas absolue et les circuits intérieurs sont importants.

De toute façon, l'existence de circuits non monétaires change énormément les données du problème. L'auto-consommation est considérable. On le voit facilement par la faiblesse des dépenses d'alimentation. Dans le Sud Cameroun, 14 % seulement du budget sont consacrés à la nourriture et 19,9 % en République Centrafricaine.

Certaines études sont arrivées à chiffrer directement le volume de l'auto-consommation par rapport au revenu total. Comme on pouvait s'y attendre, sa part est d'autant plus grande que l'économie agricole est moins développée : au Sénégal, elle est de 58 %, chez les Agnis, de 32 %. L'opposition entre les deux catégories de cultivateurs soudanais est révélatrice. Pour ceux qui travaillent selon les modes traditionnels, l'auto-consommation est de 67 %. Pour ceux qui, à l'Office du Niger, emploient des méthodes modernes et ont obtenu des recettes plus élevées, l'auto-consommation est moins forte et atteint seulement 53 %.

On voit enfin apparaître à travers les budgets familiaux une économie sans monnaie basée sur le troc. Le phénomène n'est pas général. Je ne l'ai pas observé au Came-

roun. On ne le trouve pas décrit non plus dans la République Centrafricaine ni chez les Agnis. Non pas que le troc soit inexistant dans ces régions : des échanges de cette nature semblent quasi instinctifs. Mais leur importance est vraisemblablement suffisamment faible pour que l'on n'en trouve pas trace dans les budgets. Au contraire, dans la vallée du Sénégal, le troc s'élève à 740 Fr. C.F.A. par personne et par an, en face d'un total de dépenses monétaires de 4 210 Fr. C.F.A.

Au Soudan, il représente une proportion importante des recettes et des dépenses et, comme on pouvait s'y attendre, se révèle plus important chez les cultivateurs des zones traditionnelles (où il atteint 10 %, alors que chez les colons de l'Office du Niger, le troc atteint seulement 8 % du volume total des revenus).

3) *Les possibilités d'investissement.*

Il est évident que, compte tenu uniquement des revenus monétaires, le niveau général des recettes est très bas dans les régions que nous étudions : 13 040 Fr. par personne et par an chez les Agnis de Côte d'Ivoire, 7 500 Fr. dans le Sud Cameroun, 7 100 Fr. chez les planteurs de coton d'Oubangui, 4 395 Fr. dans la vallée du Sénégal, 3 521 Fr. pour les colons de l'Office du Niger, 1 131 Fr. pour les cultivateurs traditionnels du Soudan.

Ces chiffres, heureusement, ne mesurent pas le niveau de vie puisque, par l'auto-consommation et par le troc, la population peut disposer d'un certain nombre de commodités, sans bourse délier.

Malgré le niveau assez bas des ressources en argent, existerait-il une épargne susceptible d'être investie ?

Plusieurs études ont essayé d'aborder ce point, en supposant que la différence entre recettes et dépenses correspondait à une épargne ou tout au moins à une thésaurisation provisoire.

Pour ma part, au Cameroun, j'ai cru plus prudent de demander directement aux enquêtés quelles étaient leurs disponibilités monétaires au moment de l'entrevue. Contrairement aux opinions généralement reçues, il existe dans beaucoup de foyers une certaine épargne. En 1954,

dans le Sud Cameroun, j'évaluai à 800 Fr. C.F.A. par personne les sommes ainsi soustraites au circuit monétaire. En 1956, année de cours défavorable, la thésaurisation supposée ne s'élevait plus qu'à 170 Fr. Dans le Nord Cameroun, en 1956, 415 Fr. par personne se trouvaient économisés. Boutillier et Causse estiment que 5 à 10 % du montant des revenus sont épargnés par les Agnis de Côte d'Ivoire, soit de 500 à 1 000 Fr. par personne.

Sur ce total, une fraction importante est consacrée à l'achat d'or ou de bijoux. Des achats d'or ont également été repérés dans les études faites au Soudan. En Guinée, ils ont été évalués à 950 Fr. par ménage.

Il ne faudrait pas attribuer aux chiffres qui sont donnés ici une valeur absolue. Ils constituent en effet des indications, des ordres de grandeur. Notre seul but en les citant est de montrer qu'il y a des possibilités éventuelles d'investissements monétaires.

D'autres possibilités d'investissement existent, les seules sur lesquelles on a mis l'accent ces dernières années sous le nom d'investissements humains. Les surfaces cultivées sont en général assez faibles, les jours de travail relativement peu nombreux et un économiste novice serait tenté de croire qu'en les multipliant tous les problèmes seraient résolus.

La réalité n'est pas si simple, malheureusement. Prenons un exemple : dans le Nord Cameroun, je relevai en gros une centaine de journées de travail (soit 800 heures) par an et par homme. Est-il possible de doubler les surfaces cultivées et, par là même, les revenus, en doublant le temps du travail ? Cela n'est pas sûr. En effet certains travaux doivent se faire uniquement au moment des premières pluies et ce goulot d'étranglement rend impossible un accroissement des surfaces cultivées. Tout au moins dans les conditions d'outillage actuellement en usage dans la région.

L'étude des budgets montre qu'il n'est pas possible non plus de confier à la puissance publique le soin d'assurer tous les investissements, par prélèvements fiscaux. En effet, les impôts directs sont déjà assez lourds puisqu'ils atteignent 8 % des dépenses dans le Sud Cameroun, en 1954,

9 % en 1956 et 6,5 % dans le Nord Cameroun. Le poids de la fiscalité est déjà appréciable.

D'une façon générale, d'ailleurs, les possibilités de progrès économique sont-elles liées au niveau des revenus ? On peut faire beaucoup sans argent : le cultivateur travaille dans son champ sans qu'il y ait sortie de monnaie. Les dépenses d'exploitation sont des plus faibles. Dans le Sud Cameroun le planteur se contente d'une machette, d'une pelle, d'une hache et d'un sécateur. Aussi les dépenses d'exploitation passent-elles à peu près inaperçues.

B. — La structure sociale vue à travers les budgets familiaux

1) Répartition de la richesse et classes sociales.

Dans le Sud Cameroun, en 1954, la dispersion des revenus était très marquée. Les plus pauvres disposaient d'un millier de francs C.F.A. par famille et par an, tandis que les plus riches avaient plus de 300 000 Fr. C.F.A. Sur 486 budgets étudiés, 217 se tenaient cependant dans une zone moyenne : entre 15 et 50 000 Fr. de recette annuelle. 28 disposaient de moins de 5 000 Fr., et 5 étaient supérieurs à 300 000 Fr.

En 1956, dans le Nord Cameroun, la dispersion paraissait également marquée : de 1 700 Fr. C.F.A. pour les plus modestes à 93 000 Fr. ; 18 étaient inférieurs à 5 000 Fr., 5 supérieurs à 40 000. Un budget exceptionnel avait même été relevé, celui d'un chef traditionnel qui disposait de 606 050 Fr. par an. Il n'était pas question de le compter dans une moyenne, mais la connaissance exacte de la répartition des richesses était ainsi éclairée.

Dans les différentes études publiées sur les budgets familiaux en Afrique, on ne trouve pas une telle dispersion. D'après l'étude sur le revenu du coton en Oubangui, le maximum s'élèverait à 74 000 Fr. ; 12 % des ménages disposent d'un revenu annuel supérieur à 45 000, 12 % possèdent un revenu inférieur à 15 000 Fr. Ailleurs, la dispersion totale n'est pas précisée. Dans la vallée du Sénégal, les revenus des Toucouleurs varient de 5 470 Fr.

à 3 845 Fr. par personne et par an, selon la caste professionnelle.

Au Soudan, les différences sont assez nettement marquées entre les cultivateurs de la zone traditionnelle dont le revenu monétaire est de 1 131 Fr. par personne et par an et les cultivateurs de l'Office du Niger pour qui il s'élève à 3 521 Fr. La différence est moins marquée pourtant si l'on prend en considération, non plus seulement les recettes monétaires, mais l'ensemble des recettes, auto-consommation et troc inclus. Les chiffres alors sont les suivants : 6 957 Fr. en face de 9 684 Fr. Hors des terres de l'Office, la différence est assez fortement marquée entre les éleveurs, dont le revenu monétaire est de 515 Fr. et les commerçants qui perçoivent 20 007 Fr. La prise en compte des circuits non monétaires n'efface pas cet écart qui reste bien marqué (5 714 en face de 23 306). Dans la même région, on note une variation des budgets du simple au double selon l'ethnie. Mais si l'on recherche la somme disponible par personne, on constate une certaine égalisation des conditions. Les Peuls disposent de 47 819 Fr. par famille, soit 7 892 par tête, les captifs disposent de 62 197 Fr. par famille soit 7 107 Fr. par tête. Le chiffre le plus élevé, celui des Miniankas de l'Office du Niger, atteint 114 995 Fr. par ménage et 12 423 par personne. Les différences paraissent relativement faibles.

Au Cameroun je trouvai une inégalité assez marquée, de 1 à 300. Dans les autres régions, au contraire, on trouve une homogénéité assez nette puisque les différences ne seront guère que de 1 à 3 ou à 4. J'avais, pour ma part, recherché les cas extrêmes, quitte à les négliger pour l'établissement de moyennes. De là vient probablement la différence générale des résultats.

Deux traits méritent d'être soulignés. Tout d'abord la décadence des aristocraties anciennes est manifeste. Dans la vallée du Sénégal les nobles « Torobé » sont les moins riches de tous, nettement moins que leurs anciens esclaves, tandis que les plus fortunés sont actuellement des hommes de castes subalternes. Au Soudan, l'impression est la même.

La situation privilégiée des commerçants est le second élément qui se dégage de cette étude. Dans le Nord Ca-

meroun, 21 % de familles riches perçoivent plus de 99 % des bénéfices commerciaux et 73 % des salaires. La situation favorable des commerçants du Soudan a été signalée. A Bongouanou, enfin, les commerçants immigrés, ainsi que les artisans, ont des recettes beaucoup plus élevées que les planteurs autochtones.

Une stratification sociale est-elle en train de naître de la différenciation des revenus ? Dans une certaine mesure, la persistance des castes professionnelles joue en ce sens. En effet, des groupes méprisés se trouvent amenés, voire contraints, à exercer des professions lucratives. Le cultivateur reste peut-être toujours honoré, mais le griot, devenu commerçant, est le plus riche.

Ailleurs la spécialisation professionnelle a joué selon des critères ethniques. Mais l'importance de l'auto-consommation dans toute cette vie économique explique, malgré tout, que la différence de niveaux de vie entre riches et pauvres soit relativement peu marquée. En définitive, on ne constate guère de différenciation de classes sociales en milieu rural. Il en irait différemment dans les villes. Au cours d'études faites en Guinée en 1958, et au Cameroun en 1956, j'ai noté une stratification très nette de la population selon le genre de profession. On choisit ses amis à l'intérieur du groupe professionnel, on se marie dans les familles de la même catégorie. Les pères s'efforcent de faire accéder leurs fils à des professions ressemblant à la leur. Cela est particulièrement net pour les groupes qui représentent actuellement l'aristocratie, c'est-à-dire les fonctionnaires et les commerçants.

2) Revenus monétaires et individualisme.

Il n'est point nécessaire de se livrer à une étude des budgets familiaux pour constater qu'en Afrique chacun a « ses propres finances ».

L'exemple le plus extraordinaire en a été décrit à propos des Diolas du Sénégal. Chez eux, la solidité de la structure familiale s'inscrit dans le paysage puisque les habitations se ressèrent pour limiter une cour fermée. Pourtant, si patriarcaux qu'ils paraissent, les Diolas sont en même temps très individualistes. Chacun a ses ressources personnelles

de riz, et le soir, à l'heure du dîner, chacun fait cuire sa propre nourriture.

L'opposition entre le pouvoir absolu dont dispose le patriarche et l'anarchie individualiste est presque partout très marquée. Jadis, chacun avait un droit de propriété sur les objets, les outils ou les armes qu'il fabriquait ou dont il se servait quotidiennement. Le patriarche, chef de lignage, gérait les biens familiaux, et distribuait les revenus aux membres de la famille.

En fait, dans le Sud Cameroun, il n'y avait à peu près pas de commerce et la famille pourvoyait aux besoins de chacun. Besoins restreints d'ailleurs, faute de tentations. L'idée de revenus personnels eût été parfaitement dénuée de sens ; à quoi donc auraient pu servir ces revenus dans une société où le statut précisait les droits et les consommations de chacun, où aucune fantaisie n'était possible ; où la satisfaction était assurée, à un niveau élémentaire, il est vrai ?

A l'heure actuelle, tout se trouve bouleversé. Chaque homme marié joue maintenant un rôle qui était jadis réservé au patriarche. Il perçoit et distribue le revenu familial. Il achète pour chaque personne soumise à son autorité un minimum de vêtements. La nourriture bien entendu est fournie essentiellement par la production des champs de la famille. Mais le père achète parfois quelques friandises ou quelques condiments : tous, dans leur budget, rappellent les dépenses qu'ils ont faites pour acheter du sel. La somme est négligeable, certes : quelques centaines de francs. Mais elle présente un intérêt symbolique ; c'est sa contribution à la nourriture de la famille.

Enfin le père doit assurer le paiement de l'impôt et des dots. C'est en effet un rôle essentiel du patriarche que d'assurer les relations avec l'extérieur. Seul, le chef de lignage a compétence pour négocier au nom de la famille. Il est l'intermédiaire obligé entre ses ressortissants et le monde extérieur, en particulier l'autorité étatique. Ce serait, de la part d'un jeune homme, faire preuve d'un désir d'indépendance intolérable que de vouloir payer lui-même l'impôt ; il manifesterait ainsi, vis-à-vis de l'État, le désir d'être enregistré comme autonome. Pour assurer toutes ces dépenses,

les chefs de famille conservent les bénéfices de l'exploitation familiale après avoir payé les dépenses d'exploitation.

Tous les budgets du Sud Cameroun portent la trace de cette prédominance des chefs de famille. Les achats de vêtements et de chaussures d'hommes par exemple, sont plus de deux fois plus élevés que les achats pour les enfants. N'y-a-t-il pas là une sorte d'égoïsme de possédants ?

Les jeunes gens le pensent souvent et se plaignent volontiers de ne pouvoir satisfaire leurs besoins. Ceux-ci, sont, il est vrai, innombrables : bicyclettes, phonos, vêtements. Et puis les jeunes gens songent à s'établir. Pour se marier il faudra verser une dot et fournir toutes sortes de cadeaux. Les dots de 300 000 Fr. sont courantes. On comprend que cette rubrique représente un pourcentage élevé des dépenses familiales. 13 % dans le Sud Cameroun en 1954, 17 % en 1956, tandis que dans d'autres pays, leur importance est moindre (9,4 % en Oubangui, 3,4 % dans le Nord Cameroun).

Les recettes dont disposent les jeunes gens sont modestes. Parfois, le père donne à son fils une rémunération pour les travaux qu'il fait dans l'intérêt commun. Plutôt qu'une somme d'argent, il lui laisse une certaine quantité de produits — cacao ou café — que le jeune homme pourra vendre au mieux. Ailleurs, les jeunes essaient de faire du colportage pendant la saison sèche. Beaucoup, enfin, pour s'assurer des recettes personnelles préfèrent émigrer. En ville on peut recevoir un salaire dont on a l'entière disposition. Calcul sommaire, car en ville tout se paie, et fort cher.

Les pères s'en rendent compte ; ils sont soucieux aussi d'assurer la cohésion de la famille. Ils aiment garder sous leur autorité immédiate tous leurs ressortissants, aussi ne sont-ils pas favorables en général à l'émigration. Certains ont compris que pour fixer les jeunes gens au village il était nécessaire de leur donner en pleine propriété des terres ou des plantations prêtes à rapporter. Ainsi s'élabore un droit familial nouveau en contradiction sur certains points avec l'ancien droit coutumier : propriété foncière, autonomie financière d'individus considérés comme mineurs, partage d'un bien de famille jadis indivis.

Une sociologie nouvelle naît aussi. De jeunes célibataires deviennent financièrement autonomes, ils constituent en général une classe assez pauvre. Tant que leurs parents sont vivants, leur autonomie reste théorique, mais si, à la mort de leur père, ils tombent sous l'autorité coutumière d'un oncle ou d'un frère aîné, leur indépendance est plus complète et l'aide qu'ils reçoivent est moindre. La possibilité d'acquérir des revenus monétaires permet donc aux jeunes de s'émanciper.

Il en est probablement de même pour les femmes. Dans l'économie ancienne leur rôle était essentiel. Cultivant la terre, elles seules produisaient les denrées nécessaires à la vie. Certes, les hommes avaient des tâches agricoles, ils essartaient et défrichaient les champs, ils aidaient parfois à porter les récoltes, mais tout ce qui est en rapport immédiat avec la fertilité du sol concernait les femmes. Ce sont elles qui fournissaient aux familles les produits agricoles. Dans l'économie actuelle, le rôle des hommes s'est singulièrement accru. En vendant les produits d'exportation, ils acquièrent l'argent grâce auquel on peut acheter toutes choses, y compris la nourriture. Les femmes ont pourtant quelques possibilités de gain. Dans les régions soudanaises, elles pratiquent certains métiers artisanaux, la teinture en particulier. Partout où les traditions commerciales sont assez développées, elles ont sur les marchés une place dominante, elles y vendent toutes sortes de légumes et de produits alimentaires. Ici, elles offrent, au long des routes ou sur les rares marchés huile, fruits, tubercules ; après l'extraction de l'huile de palme, elles cassent les amandes et vendent les palmistes. Petites ressources, surtout en comparaison du cacao.

Jusqu'ici les femmes semblent quasi-systématiquement écartées des cultures de leur époux. Pourquoi cet ostracisme ? La culture arbustive, attachant de façon durable le cultivateur au terrain, donne naissance à quelque chose qui ressemble à une propriété et les femmes qui viennent vivre dans la famille de leur époux se trouvent sur un terroir qui n'est pas le leur. Dans la logique du système coutumier, un droit de propriété s'exerçant à leur profit serait difficilement concevable. Mais la tendance est très

nette : les femmes souhaitent avoir des plantations cacaoyères. Certaines y sont déjà parvenues, soit que leur mari leur ait défriché un terrain, soit qu'elles aient planté des fèves dans leurs jardins. Les hommes ne s'opposent pas à ce mouvement, qui, estiment-ils, fixe les femmes dans leur belle-famille et les fait hésiter à divorcer.

On voit alors naître une communauté de biens entre époux : une plantation qui appartient au mari, mais sur laquelle la femme a des droits si elle l'a entretenue ; quelques économies qui appartiennent à la femme, mais que celle-ci a confiées à son mari ; une pépinière de cacaoyers que la femme a préparée pour son fils, ce qui amène à lui confier une sorte de tutelle si le père vient à mourir avant que l'enfant soit en âge d'entretenir son bien.

Ainsi, avec l'apparition de revenus monétaires, une évolution juridique et sociologique se prépare.

3) *Les chefs de famille conservent la richesse.*

Malgré un début d'individualisme, les structures familiales permettent aux chefs de famille de conserver pouvoirs, moyens de production et revenus. Toutes les études le montrent : niveau des revenus, importance du ménage et âge varient dans le même sens. Cela se comprend, d'ailleurs ; dirigeants de groupes nombreux les « vieux pères » rassemblent dans les budgets qu'ils gèrent le fruit du travail de nombreux fils et neveux et surtout de plusieurs épouses.

Il faut bien constater que la productivité diminue avec l'extension de la polygamie. Dans le Nord Cameroun comme dans le Sud, ou en Oubangui, le revenu par adulte actif diminue à mesure que la famille s'étend. Doit-on en conclure à un niveau de vie inférieur des familles polygamiques ? Nul n'en croit rien et les polygames font figure de privilégiés de la fortune.

L'enrichissement va de pair avec le développement de la polygamie. Cause ou conséquence ? Dans les régions où le salariat agricole est inconnu, la possession de nombreuses épouses permet de cultiver de grandes surfaces. Les femmes ne font pas tous les travaux (en particulier les défrichements) mais, dans un foyer où il y a plusieurs femmes, il

y a des réserves de nourriture et des repas plantureux : il est donc possible de demander aux voisins un coup de main. D'ailleurs, les polygames sont assez souvent, dans ce pays, des chefs de lignage : leurs ressortissants viennent leur prêter la main pour certains travaux.

A la faveur de cette évolution, une concentration des capitaux se dessine-t-elle ? On peut le craindre puisque, pour conclure un mariage, il faut payer une dot aux parents de la fiancée. La situation n'est pourtant pas si dramatique car les chefs de familles doivent marier les jeunes gens de leur famille pour s'assurer leur attachement : même s'ils oublieraient leurs devoirs paternels, leurs intérêts les y pousseraient.

Aucune concentration dangereuse n'est d'ailleurs possible : la terre est encore trop faiblement exploitée, les zones appropriées de façon privative sont trop réduites pour qu'une monopolisation soit concevable. Enfin, les systèmes de dévolution successorale ne permettent pas le développement d'une classe de propriétaires parmi les fils d'un polygame, la plupart resteront de pauvres hères vivant aux dépens de l'héritier. Aussi, en définitive, les budgets familiaux montrent-ils que l'argent reste encore aux mains de ceux qui traditionnellement, disposent de l'autorité. Il n'en serait pas de même en ville où des groupes professionnels ébauchent des classes sociales. Cependant, femmes et jeunes gens aspirent à une richesse indépendante de celle des patriarches. Déjà, l'existence absolument générale de budgets de ménage prouve que la famille étendue est en recul. Une structure sociale nouvelle se dessine.

C. — Budgets familiaux et psychologie économique

On a estimé, jusqu'à présent, que le schéma classique de l'*Homo Oeconomicus* pouvait s'appliquer à l'humanité entière et les documents sur la psychologie économique des Africains sont rarissimes. Les budgets apportent-ils quelques lumières sur la question ? Certains traits sont parfaitement expliqués et montrent des hommes dignes de satisfaire les économistes ; mais d'autres relèvent d'une mentalité non-économique.

1) Aspects économiquement orthodoxes.

Pour s'assurer les revenus dont ils ont besoin, les Africains sont parfaitement capables de faire un calcul de rentabilité. Café et cacao ont été adoptés parce que « payants ». Les planteurs savaient le marché du cacao très instable en 1954 et ils cherchaient à profiter d'un cours favorable. En 1956, devant la baisse, certains avaient tenté de stocker des produits. L'abandon des palmistes montre, qu'au dessous d'une certaine limite, une production cesse d'être considérée comme intéressante. Ici, d'ailleurs, se marque une différence entre paysans noirs et blancs ; nos cultivateurs européens continuent parfois à produire des denrées pour lesquelles ils estiment n'être pas rémunérés. « Nos parents ont toujours fait du blé, nous devons continuer », disent-ils parfois. Tandis que, dans d'autres cas, on invoque les nécessités de l'assolement. La logique économique est du côté de ceux qui peuvent s'abstenir de ramasser les noix de palme et laisser une récolte pourrir sur pied.

Pour la satisfaction de leurs besoins, les africains savent parfaitement choisir leur fournisseur selon l'état de leurs finances, s'adressant tantôt à l'artisanat local, tantôt aux importations. Les commerçants constatent la disparition presque totale des dépenses déraisonnables de jadis : personne ne venait plus, en 1954, acheter « ce qu'il y a de plus cher dans la boutique » ; personne ne commandait plus à boire pour tous les clients du bar « pour que tout le monde sache que c'est un grand planteur qui régale ». Les clients achètent de façon plus rationnelle, disent beaucoup de boutiquiers. Ils apprennent à organiser leurs dépenses, à les échelonner au long de l'année pour profiter de la mort-saison et des soldes. Certains enquêtés faisaient des prévisions budgétaires sur 3 ou 4 ans. Pour faire bâtir une maison, ils achetaient tôles, ciment, puis bois et consacraient plusieurs campagnes à réunir des matériaux avant de faire venir le maçon. Trait de prévoyance élémentaire, peut-être, mais nouveau dans ce pays.

Certains frais paraissent aberrants et « anti-économiques ». Mais on en trouve parfois une explication satisfaisante. En temps de crise par exemple, les planteurs n'hésitent pas à acheter des babioles, tandis qu'ils surveillent

leurs achats en période favorable. A quoi bon, en effet, économiser de très petites sommes : il faudrait trop longtemps pour amasser une valeur appréciable (et utilisable). Aussi croque-t-on l'argent fort gaillardement quand on en a peu. Mais s'il y en a beaucoup, on se donne la peine de l'économiser. L'intérêt de l'épargne n'apparaît que passé un certain seuil : en deçà, il faudrait être trop patient ou se contenter d'objectifs trop modestes pour motiver des restrictions. Le planteur camerounais, en effet, ne pense pas en termes monétaires abstraits. Il traduit immédiatement en objets. « Mettre de côté 1 000 Fr. », signifie pour lui « épargner le 1/15^e d'une bicyclette ».

Les investissements témoignent aussi de la prévoyance des planteurs. La proportion de jeunes arbres montre un souci de maintenir les cacaoyères en état. Mais des anomalies sont vivement dénoncées : pourquoi acheter tant de voitures et augmenter si peu la production ? Si l'intérêt général n'y trouve pas son compte, les particuliers espèrent effectuer une heureuse spéculation, la chance aidant. Quels investissements agricoles envisager, d'ailleurs dans ce pays où la main-d'œuvre est rare, où le prix des machines serait hors de proportion avec les moyens des cultivateurs ?

Sur les points les plus divers, le comportement économique des paysans du Sud Cameroun est donc conforme aux hypothèses de l'école. Tout au plus peut-on souligner que la prévoyance n'est pas toujours très développée, que la valeur abstraite de l'argent est effacée devant l'intérêt concret des objets qu'il procure. Il faut aussi dire qu'au rebours du paysan européen, l'africain se laissera rarement détourner de la logique économique par des considérations diverses.

2) *Mentalité non économique.*

Il est déjà rare, en Europe, l'homme qui connaît tout du marché, qui sait acheter sur la place la moins chère, passer d'une spéculation à l'autre selon l'évolution des cours. Cet homme est plus rare encore en Afrique, faute de connaissances théoriques d'abord. Au cours de l'enquête de 1954, les planteurs se sont révélés fort désireux de comprendre le mécanisme des prix ; ils les croyaient fixés par

une décision de « l'administration » ou du « commerce ». On est frappé, en outre de la faible importance attachée aux évaluations de poids ou de quantités.

Dans le Cameroun du cacao, l'économie de marché, toute récente, n'est pas encore enracinée dans les consciences. On y pratique toujours l'usage des « *bilabas* » (dons et contre-dons où chaque partenaire essaie de dépasser l'autre), la médiocrité du vocabulaire susceptible de noter des concepts commerciaux confirme la survivance de ces *potlaches*. L'absence de marchés traditionnels enfin, apporte une dernière preuve : avant l'arrivée des Européens, le pays n'était pas sorti de l'auto-consommation la plus rigoureuse : « On ne peut accepter la continuité implicite de l'évolution villageoise entre l'autosubsistance et l'économie monétaire, la seconde étant perçue comme un progrès quantitatif et limité au domaine économique... Le centre de la révolution monétaire réside dans l'émergence de cet univers matériel (production et consommation, plantation et marchandises) il s'objective, les villageois se situent par rapport à lui. Dans le village de l'auto-consommation, le contexte matériel n'avait aucune existence objective, les rapports humains étaient directs alors que dans le village monétaire ils s'inscrivent dans le contexte matériel qui sert en quelque sorte de relais » (1).

L'absence de besoins physiologiques absolument contraignants et l'importance de liens personnels sont caractéristiques de ce que, faute de mieux, j'appelle « mentalité non économique ».

La douceur du climat permet de ne consacrer qu'une attention épisodique aux vêtements, au logement. La nourriture est aux trois-quarts assurée par « auto-consommation ». Vivre et couvert, n'est-ce pas l'essentiel selon la sagesse populaire européenne ? Si les besoins élémentaires sont ainsi satisfaits dans le Sud Cameroun, ils posent des problèmes ailleurs.

Dans le Nord Cameroun, par exemple, 30 % des dépenses sont consacrés à l'alimentation. Au Soudan et dans la vallée du Sénégal, les chiffres sont plus élevés encore, bien

(1) G. ALTHABE, *Rapport sur la cuvette congolaise*, 1961, O.R.S.T.O.M. (ms).

que la part d'auto-consommation reste considérable. Le troc joue également un grand rôle dans ces régions où des pasteurs donnent du lait en échange des céréales, où une pêche active permet des échanges poisson contre mil.

Cette activité économique serait-elle caractéristique des régions entrées depuis longtemps dans la voie du commerce ou mesure-t-elle la pression de la nécessité ? Après la récolte, les dépenses alimentaires sont moins fortes et pendant la « soudure », au contraire, les familles consacrent la moitié de leurs recettes à acheter des vivres.

Dans le Sud de la Côte d'Ivoire, les budgets montrent l'importance des besoins alimentaires : 32 % des dépenses y sont affectés. Ici le contexte est différent : les Agnis achètent des produits importés ; viande et poisson du Soudan ou de Haute Volta représentent la moitié des dépenses alimentaires. Les denrées d'Europe (boissons, farine, conserves), le quart. S'agit-il là de dépenses incompressibles, de besoins à la satisfaction desquels il faudra tout sacrifier ? Les dépenses alimentaires varient encore du simple au triple au cours de l'année, selon que l'on est en morte saison ou pendant la traite. En effet, sans recours à l'économie monétaire, il est possibles de subsister — mal nourri, mais nourri quand même.

Cela entraîne une hiérarchie des besoins qui nous paraît inattendue. Partout le vêtement représente une forte dépense : la plus élevée en Oubangui et au Sud Cameroun ; la seconde après l'alimentation dans le Nord Cameroun, au Sénégal et au Soudan. Ustensiles et biens durables (bicyclettes, phonos, machines à coudre) viennent ensuite dans le Nord Cameroun, en Oubangui et au Sénégal, parfois après les dots ou les cadeaux. Le volume des dépenses d'habitat caractérise les pays riches comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire cacaoyère.

Mais l'importance des dépenses mesure mal leur nécessité. La comparaison des riches et des pauvres à travers les budgets du Sud Cameroun 1954 fournit d'autres éléments. On constate que les dépenses d'alimentation ne s'élèvent pas avec les revenus : la satiété est assez vite atteinte. Il en est de même pour les achats d'ustensiles. Au contraire, vêtement et habitat deviennent plus coûteux et exigent une part

proportionnellement croissante du revenu. L'étude faite en 1956 apporte de plus grandes précisions. Déjà étudiées en 1954, les familles interrogées ont modifié leurs dépenses pour s'ajuster à la baisse des revenus entraînée par une chute des cours. On voit donc aisément qu'elles ont fait porter les restrictions sur l'habillement, « l'équipement » (ainsi qu'il a été défini plus haut) les cadeaux, l'éclairage, les boissons, les transports, les ustensiles. D'autres dépenses croissent, au contraire, malgré la conjoncture : éducation (qui fait plus que doubler) habitat, mobilier, literie, médicaments.

De la confrontation de ces résultats naissent des hypothèses. L'habillement, par exemple, ne doit pas être d'une nécessité vitale puisque le poste est fortement amputé sous la pression des circonstances. Mais il procure des satisfactions de prestige (ou d'esthétique) qui sont infinies : aussi la demande est-elle insatiable.

Les considérations de prestige jouent probablement beaucoup dans le choix des « investissements ». Outre leur rendement économique, les spéculations agricoles, les métiers sont plus ou moins anoblissants. Chacun se glorifie de sa plantation de café ou de cacao. Mais nul ne se vante de sa richesse en palmiers ou de ses cultures vivrières. Tout ce qui se passe sur le marché mondial est valorisé et l'on passe volontiers sous silence ce qui n'est pas objet d'exportation. Pourquoi ? Désir de faire comme les Européens ? Conséquence de l'intérêt accordé aux plantations par les Services Agricoles ? Mais pourquoi cette désaffection pour le palmier ? Médiocrité du rendement et difficulté d'exploitation entrent en compte. Un autre aspect ne doit pas être négligé : le palmier est objet de cueillette. Il est donc de la nature et non pas conquête humaine. Sa production est moins prestigieuse (2). Ajoutons que le palmier est très anciennement implanté : il peut souffrir du discrédit qui frappe les usages traditionnels. Le peu d'importance ac-

(2) « L'exploitation de la palmeraie naturelle est un mode d'activité inadéquat... En effet elle se situe dans un milieu non maîtrisé que l'on subit. Aucune création de terroir. Le produit n'est que le résultat de l'action purement destructive de cueillette. Aucun caractère créateur, aucun contexte matériel humanisé ne peut en sortir. D'où le caractère artificiel de la consommation, la non intégration des marchandises et du numéraire » (G. ALTHEBE, *op. cit.*).

cordé au petit élevage dans un pays où la viande manque, ne viendrait-il pas du même fonds ?

Cela cadre mal avec l'intérêt que les hommes prennent à la chasse. Bien que le rapport économique ou nutritionnel soit maigre, au Cameroun, la chasse est une occupation dont on est fier. Beaucoup mettent l'achat d'un fusil au premier rang de leurs désirs. A Bongouanou, la venaison semble jouer un rôle dans l'alimentation, mais la vie en brousse paraît en outre, colorée par un mirage de « retour au bon vieux temps ». En face du prestige de la vie moderne, faut-il invoquer le prestige des migrations passées et des actions guerrières ?

Il serait probablement intéressant de chercher si l'émulation joue un rôle dans les motivations économiques. Chez les Fans de la forêt équatoriale, les Bilabas évoqués plus haut se nourrissent de ces sentiments de rivalité, de défi. Chacun des contractants cherche à accabler de cadeaux son partenaire, mais il sait qu'il recevra plus encore. Ces cérémonies rituelles, ajoutons-le, n'étaient pas jadis à la portée de tous ; seuls des chefs de lignage pouvaient s'y affronter. Aussi la rivalité jouait-elle entre deux groupes et non entre deux individus.

Un investissement paraît plus que tout autre susceptible de nourrir le prestige : l'habitat. Le mot investissement est bien impropre car les dépenses faites ne sont pas productives. Leur utilité est même parfois faible : les maisons « en dur » avec couverture de tôle sont souvent objets de luxe, les pièces de réception y sont essentielles. Avant de meubler les chambres, on tiendra à acheter un « salon » et les femmes continueront à cuisiner et souvent à vivre dans les abris traditionnels. Autant qu'un abri, la maison est un monument témoignant de la richesse de son propriétaire et perpétuant sa mémoire. Elle entraîne d'ailleurs une réforme du droit familial, soit qu'elle incite au droit d'aînesse, soit qu'elle maintienne la cohésion des héritiers pour gérer le bien indivis. On songe aux monuments funéraires de l'Europe bourgeoise.

Né à la suite de campagnes de propagande, on pouvait croire que le besoin d'habitat serait artificiel et fragile. Besoin de luxe, car la case traditionnelle peut offrir une

protection suffisante. On pouvait croire que l'habitat serait la victime de la conjoncture, l'objet de restrictions budgétaires. Il n'en a rien été. L'importance des efforts faits pour l'habitat en Côte d'Ivoire montre que la tendance est générale.

Dons, cadeaux et dots atteignent partout un montant relativement élevé. Une part importante des achats de nourriture — 40 % en Oubangui, par exemple — est destinée à des invités. Les Africains attachent beaucoup d'importance aux liens personnels. Ils ne reculeront pas devant des sacrifices monétaires pour assurer leurs devoirs d'hospitalité. Consciemment ou non, certains en abusent et s'imposent interminablement au foyer d'un parent ou d'un compatriote qui n'ose pas renvoyer le parasite. Aiment-ils voir autour d'eux une vaste clientèle, la pitié les émeut-elle, ont-ils honte de chasser un frère et de rompre avec les usages ? Beaucoup, des citoyens en particulier, s'impatientent de cette hospitalité abusive.

Les Européens oublient trop souvent le caractère personnel de certains groupes. Pour eux, une coopérative ou une société commerciale est un instrument propre à gagner de l'argent. Tout doit y être orienté en ce sens. Les choses sont différentes en Afrique où toute société reste une réunion de personnes avec des règlements minutieux sur l'étiquette et le savoir vivre, avec aussi la grande importance des préséances. Certes on perd beaucoup de temps en conversations sur des sujets extra-économiques ; on y dépense de l'argent en danses ou en banquets ; mais cela même fait partie du but de la société. Le resserrement des liens entre les adhérents paraît aussi important que l'accumulation des bénéfices.

L'importance des liens personnels éclate aux yeux lorsque l'on étudie le fonctionnement des grosses entreprises africaines. Lorsque son établissement a prospéré, le commerçant africain ne cherche pas à passer à un autre échelon avec du personnel salarié. Plutôt que de n'avoir plus sur ses affaires qu'une vue abstraite, il préfère fonder une autre boutique ou se lancer dans une industrie différente. La cellule nouvelle, jouissant d'une très large autonomie, sera confiée à un parent. La filiale est-elle lancée pour réinvestir

les bénéfiques et permettre de nouveaux gains ? Ne l'est-elle pas, plutôt, pour « caser » un frère et lui mettre le pied à l'étrier ? Toujours est-il que les structures de la famille patriarcale sont utilisées pour résoudre les problèmes juridiques du droit commercial que l'Occident a résolu par la création des sociétés ou par le salariat. Pour s'assurer des gérants ou des contrôleurs intègres — ou supposés tels — commerçants ou entrepreneurs font appel à leurs parents, tandis que beaucoup d'hommes d'affaires occidentaux redoutent de mêler sentiments et « business ».

* * *

Les réflexes psychologiques sont donc parfois différents : importance des liens familiaux ou tribaux, rôle du prestige, hiérarchie inattendue des besoins où tout ce qui est brutalement physiologique (faim, froid) est satisfait par l'autoconsommation. Pourtant, sur bien des points, les réactions africaines sont orthodoxes.

Les structures sociales évoluent d'ailleurs : chacun acquiert une indépendance nouvelle et la famille patriarcale est de plus en plus remplacée par la famille ménage. Mais, celle-ci à son tour n'est-elle pas menacée par l'individualisme qui monte ? Les structures économiques sont également en voie de transformation : la part de l'économie monétaire croît aux dépens de l'auto-consommation.

Y a-t-il un seuil à partir duquel les budgets familiaux évoluent et entraînent les hommes vers l'économie moderne ? On est tenté de le penser. En examinant différentes dépenses en fonction des revenus, j'avais l'impression, en 1956, que le mode de vie nord-camerounais se transformait à partir de 12 à 15 000 Fr. C.F.A. de revenu familial annuel. Pour le Sud, les choses sont plus complexes. La répartition des dépenses suggère un premier seuil à 15 000 Fr. C.F.A. avec accès aux consommations onéreuses, et un second aux environs de 75 000 avec limitation des dépenses.

Il ne faudrait pas se borner à des critères financiers ; les aspirations économiques peuvent être commandées par le niveau culturel. L'instruction scolaire ou les enseignements tirés de l'exercice de certains métiers ou des séjours en ville ont une influence certaine sur le comportement et l'activité.

Il s'agit, en effet, de goûts solidement établis et non de dépenses faites au hasard. La comparaison des budgets de 1956 avec ceux de 1954 montre nettement que les consommateurs de médicaments, de vin, de tabac, d'ustensiles, de transports, de cadeaux restent les mêmes : groupe limité mais constant. Au contraire, tout le monde est toujours consommateur de pétrole, de vêtements, de savon, de produits alimentaires importés et locaux. La stabilité de certains goûts ou de certains besoins permet de penser qu'il y a là encore des seuils à découvrir. N'y en a-t-il pas dans le niveau de production : les « évolués » sont plus nombreux parmi les planteurs à rendements élevés que parmi les planteurs médiocres. La « qualification intellectuelle » mènera-t-elle à une amélioration économique même chez les ruraux ? Justification et encouragement aux efforts de scolarisation, ce serait aussi une garantie de stabilité pour les états et un grand espoir de progrès.

J. BINET / ORSTOM.

BIBLIOGRAPHIE

- Enquête nutrition, niveau de vie, Subdivision de Bongouanou, 1955, Service statistique Côte-d'Ivoire, Servant-Crouzet, Paris, 1958.
- J.L. BOUTILLIER, Bongouanou, Côte d'Ivoire, Berger-Levrault, 1960.
- Revenu procuré par la culture du coton, enquête Centre Oubangui, 1959, Service des Statistiques, Servant-Crouzet, Paris, 1960.
- Mission socio-économique du fleuve Sénégal (*Misoés*), Document de travail, Les Budgets familiaux (Ronéo) Service des Statistiques.
- Enquête budgétaire dans le delta central nigérien, République du Mali, Mission socio-économique (ronéo), I.N.S.E.E., 1961.
- J. BINET, Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun, *L'homme d'outre-mer*, n° 3, Orstom, 1956.
- J. BINET, Note d'information sur les budgets familiaux ruraux au Cameroun, Comparaison entre les années 1954 et 1956 (Ronéo), Orstom, 1957.
- J. BINET, Etudes sur les budgets familiaux dans le Nord Cameroun, (Ronéo) Orstom, 1956.
- M. NOWAK, Enquête préliminaire sur l'alimentation et les budgets familiaux dans le Moyen Konkouré, 1958 (Ronéo), Marg-Orstom.

7 OCT 1964

CAHIERS DE L'INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE

Directeur : François PERROUX

HUMANITÉS (5)
Économie, Ethnologie, Sociologie
Directeur : J. POIRIER

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22652
Cpte : B

Etudes de socio-économie africaine

- J.P. : Etudes de socio-économie africaine.
- L. DAVIN : Phénomènes de polarisation, seuils de croissance et expansion économique en Afrique Centrale.
- ~~J. BINET~~ : Les budgets familiaux africains.
- B. LEMBEZAT : Marchés du Nord-Cameroun.
- G. NICOLAS : Aspects de la vie économique dans un canton du Niger : Kantché.
- G. ALTHABÉ : Problèmes socio-économiques du Nord-Congo.

EPO fait

N° 131 (avec Suppl) — NOVEMBRE 1962 (Série V, n° 5) — Publication mensuelle

I. S. E. A.
35, Boulevard des Capucines - PARIS (2°)

